

Le 13 avril 2016

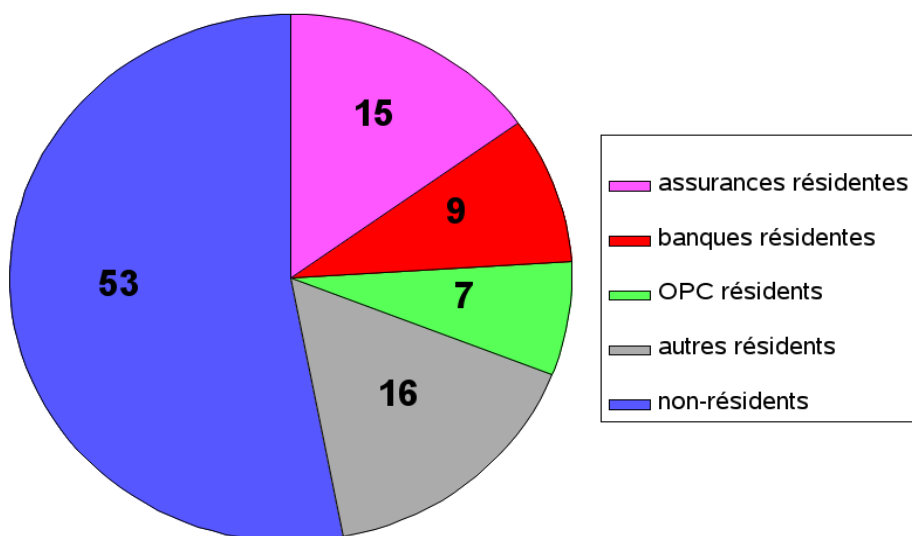
## Émission et détention de titres français au 31 décembre 2015

### Les non-résidents détiennent la majorité (53%) des titres de dette et des actions cotées émis en France

- Au 31 décembre 2015, plus de la moitié des titres (53 %, stable par rapport à fin 2014) émis par les résidents français est détenue par des non-résidents. La dette publique et celle des entreprises, en particulier, sont majoritairement détenues à l'étranger, à hauteur de 62 % et 60 % respectivement (au lieu de 64 % et 60 % fin 2014). Les actions cotées sont détenues à 40 % par les non-résidents (41 % fin 2014).
- Au cours de l'année, les non-résidents ont acheté 8 milliards d'euros de titres de dette et ont vendu des actions pour le même montant. Leur position sur la dette émise par les entreprises se renforce, avec 15 milliards d'euros d'achats, tandis que celle sur la dette émise par les banques se réduit, avec des ventes nettes de 33 milliards d'euros.

Graphique : Répartition par secteur détenteur des titres émis par les résidents (dettes et actions cotées) à fin décembre 2015

(En %)



## Tableau 1 : ÉMISSIONS DE TITRES PAR SECTEUR ET FLUX NETS D'ACHATS

(Encours et flux en milliards d'euros)

	Encours brut	Taux de détention par les non-résidents	Émissions nettes	Flux net d'achat par les non-résidents
	Fin déc 2015		Cumul 4 trimestres	
<b>TOTAL</b>	<b>5 239</b>	<b>53%</b>	<b>29</b>	<b>0</b>
<b>TITRES DE DETTE (1)</b>	<b>3 479</b>	<b>57%</b>	<b>19</b>	<b>8</b>
<b>Entreprises</b>	<b>556</b>	<b>60%</b>	<b>27</b>	<b>15</b>
<b>Administrations publiques (4)</b>	<b>1 778</b>	<b>62%</b>	<b>56</b>	<b>10</b>
<i>dont État (4)</i>	<i>1 567</i>	<i>62%</i>	<i>50</i>	<i>12</i>
<b>Établissements de crédit (2)</b>	<b>1 017</b>	<b>53%</b>	<b>-69</b>	<b>-33</b>
<i>dont garanties par des actifs affectés</i>	<i>285</i>	<i>57%</i>	<i>-17</i>	<i>-28</i>
<i>dont émissions de court terme</i>	<i>162</i>	<i>31%</i>	<i>-52</i>	<i>-13</i>
<b>Institutions financières non monétaires (3)</b>	<b>129</b>	<b>29%</b>	<b>5</b>	<b>16</b>
<b>ACTIONS COTÉES (1)</b>	<b>1 760</b>	<b>40%</b>	<b>10</b>	<b>-8</b>

(1) L'encours des titres de dette est exprimé en valeur nominale, celui des actions en valeur de marché. Les flux d'achats/ventes sont exprimés en valeur de transaction.

(2) Hors impact des opérations internes aux groupes bancaires et y compris les émissions des sociétés de financement.

(3) Les institutions financières non monétaires émettrices regroupent notamment les assurances, les organismes de titrisation, les fonds communs de créance, les entreprises d'investissement.

(4) Émissions nettes totales, non consolidées (pas de rapprochement possible de ce fait avec l'encours de titres pris en compte pour la mesure de l'endettement public selon le Traité de Maastricht).

Source et réalisation : DIRECTION GÉNÉRALE DES STATISTIQUES

## Tableau 2 : ÉVOLUTION DE LA PART DES ÉMETTEURS RÉSIDENTS DANS LES ÉMISSIONS DE LA ZONE EURO

(valeurs nominales, encours et flux en milliards d'euros)

	Encours brut de la ZE	Part de la France dans l'encours de la ZE	Émissions brutes cumulées sur 4 trimestres fin décembre 2015		Part de la France dans les émissions brutes de la ZE cumulées sur 4 trimestres	
	Fin déc 2015		France	Zone euro	Fin déc 2015	Fin déc 2014
<b>TITRES DE DETTE</b>	<b>16 431</b>	<b>21%</b>	<b>2 049</b>	<b>6 568</b>	<b>31%</b>	<b>39%</b>
Entreprises	1 126	49%	262	544	48%	48%
Administrations publiques	7 659	23%	904	2 460	37%	33%
Établissements de crédit	4 304	24%	837	2 603	32%	51%
<i>dont émissions de court terme</i>	<i>521</i>	<i>31%</i>	<i>684</i>	<i>1 809</i>	<i>38%</i>	<i>60%</i>
Institutions financières non monétaires	3 342	4%	46	961	5%	5%

### Complément

Les statistiques commentées dans le présent document sont élaborées par la Direction générale des statistiques de la Banque de France (direction de la balance des paiements). Les données relatives aux émissions sont établies à partir des déclarations des émetteurs et celles relatives aux détenteurs par les déclarations des teneurs de compte conservateur. Pour en savoir plus sur l'activité de tenue de compte – conservation de titres : <https://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/stats-info/detail/conservation-de-titres.html>

Le long terme correspond aux émissions d'une durée initiale supérieure à un an.

Les données présentées ici sont susceptibles d'être révisées en fonction des corrections et compléments de collecte trimestriels et annuels.

Les demandes d'abonnement aux Stat Info peuvent être adressées à [2503-DIFFUSION-UT@banque-france.fr](mailto:2503-DIFFUSION-UT@banque-france.fr).